

***Vive les vacances !  
Notre gazette vous propose de visiter ces lieux français  
pour un plongeon passionnant dans l'Antiquité.***

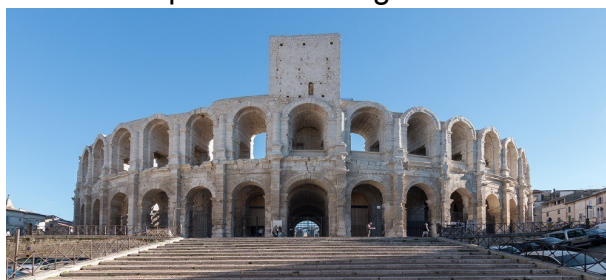
### **Arènes de Lutèce**

A Paris, vous pourrez visiter les Arènes de Lutèce situées dans le Quartier latin. Vous pourrez découvrir cet amphithéâtre, un des rares vestiges de la période gallo-romaine encore visible aujourd'hui dans la capitale, qui pouvait accueillir à son époque 15 000 personnes et où se déroulaient des jeux romains.



### **Arènes d'Arles**

Si vous préférez voyager au soleil, nous vous proposons de visiter les Arènes d'Arles. Cet amphithéâtre romain, incroyablement bien conservé, pouvait accueillir 25 000 spectateurs qui venaient admirer les spectacles des gladiateurs et des scènes de chasse.



Aujourd'hui encore, les Arènes sont un lieu de spectacle de théâtre et de musique.

### **Théâtre d'Arles**

A Arles, vous pourrez également découvrir un théâtre antique datant d'une colonie romaine fondée à cet endroit par César en - 46. Cet édifice pouvait accueillir 10 000 spectateurs. Vous pourrez découvrir là-bas d'anciens gradins, la fosse du rideau de scène et deux colonnes de marbre.



## Thermes de Constantin



Si vous souhaitez découvrir des lieux dépeignant l'ingéniosité des Romains, nous vous proposons de visiter les thermes les mieux conservés de France, construits au début du IV<sup>e</sup> siècle par l'empereur Constantin. Ils présentent des vestiges du *caldarium*, la partie des thermes où l'on pouvait prendre des bains chauds, avec des planchers de chauffe. Vous pourrez ainsi découvrir comment les Romains chauffaient leurs thermes.

## Obélisque d'Arles



Situé sur la place de la République d'Arles, cet obélisque, constitué de granite rouge, a été érigé sous l'empereur Constantin au centre de la *spina* (mur central autour duquel court la piste) du cirque romain d'Arles. Plus tard, le cirque ayant été abandonné, l'obélisque se brisa en deux. Il est redécouvert en 1389. Henri IV songea ensuite à le placer au centre des Arènes d'Arles. C'est finalement Louis XIV qui décida de son sort en l'érigeant sur la Place royale (aujourd'hui Place de la République).